



COMITE DE DIRECTION

Réunion du 14 mars 2019

Présents : AMIEL Lionel – AUGÉ Patrick – BAILLET Philippe – BALESTRACCI Victor – BOULET Yves – CALMETTES Hubert – CANNONE Marie-Laure – DESSENS Maurice – DUMAZEAU Sylvie – GIUSEPPIN Richard – MANAS Manuel – MAURY Béatrice – MAURY Philippe – MONTARIOL Gérard – NARDARI Yves – NAYLIES André – POUTEAU Alain – RAMPON Bernard – REAVAILLE Geneviève – ROYO René – SANSUS Isabelle – SEVALLE Yvon – VETTOREL Gervais – VILLENEUVE Jacques

Absents excusés : BARROS Thierry – FIGAROL Éric – MARTIN Robert – MEVEL Guillaume – PARPAGIOLA Jean-Claude – SPICA Jean-François

Invités : DESPEYROUX Pascal – FEVRE Loïc – LEDOUX Olivier

Invités absents : CALINSKI Gilles – GALEY Mathieu

La réunion est présidée par Maurice Dessens qui ouvre la réunion en présentant ses condoléances à Mathieu Galey et à sa famille suite au décès de sa grand-mère. Il souhaite un bon rétablissement à Marie Guchereau et un bon retour à Patrick Augé et Gilles Calinski. Il informe le Comité de Direction du décès M Guy Palombi, ancien membre du district, membre des commission CDA et discipline senior et présente les condoléances du district à la famille.

Un dossier de travail est remis à chaque participant.

1. Approbation du Procès-verbal du Comité de Direction du 13 décembre 2018.

Aucune modification n'étant à apporter, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Communication des courriers reçus et informations diverses.

La liste des courriers ou emails reçus entre le 21 novembre 2018 et le 4 mars 2019 se trouve dans le dossier. (Annexe 1)

2.1. A la date du 15 mars 2019, le district Haute-Garonne compte 40 989 licenciés et, compte-tenu des licences encore en attente de validation, devrait dépasser les 41 000 licenciés.

Si globalement le nombre de licenciés est déjà en augmentation de plus de 1% par rapport à la saison dernière, on note des disparités par catégorie avec :

- Une baisse de 5% en seniors masculin
- Une augmentation de près de 2% en U16/U17 et en U14/U15
- Une augmentation de plus de 4% en U12/U13
- Une augmentation de près de 8% en foot d'animation
- Une augmentation de 29% en féminines toutes catégories confondues.
- Une baisse de 17% en futsal mais une stabilité en futsal d'animation et U12/U13
- Une baisse de 7% en foot entreprise
- Une très légère baisse de moins de 1% en dirigeants/dirigeantes

Il est noté des retards de quelques clubs dans l'enregistrement des licences ou des blocages de la ligue du fait de retards de paiement. Un premier courriel a été adressé fin janvier. Pour les clubs toujours en retard, le Comité de Direction donne un avis favorable à l'envoi d'un nouveau courriel demandant de régulariser rapidement leur situation avant sanction.

2.2. Suite à la décision de la commission de discipline, confirmée en appel, d'un retrait de point pour avoir demandé à l'arbitre de ne pas noter les cartons qu'il avait mis sur le match, le club de Compans a saisi le CNOSEF. La proposition de conciliation d'annuler la sanction appliquée au club pour en rechercher une individuelle comporte un certain nombre d'aberrations dans son argumentation.

Le Comité de Direction, consulté par voie électronique le 9 mars 2019 compte-tenu de l'urgence de la réponse à apporter au CNOSF et au club, refuse à la majorité (18 contre, 6 pour et 6 abstentions) la conciliation proposée.

- 2.3. Le président informe le comité de direction que la commission régionale d'appel a confirmé la décision de la commission d'appel du district dans l'affaire opposant le club de Balma à l'UJS 31 au sujet du nombre de mutés inscrits sur la feuille de match, à savoir match perdu par pénalité à l'UJS 31.
- 2.4. Communication du courrier reçu du TFC demandant une dérogation afin que les équipes U16F puissent s'engager dans le championnat U15G à l'identique de ce qui est fait dans les districts de la Gironde et du Rhône.
Au cours de la discussion plusieurs remarques sont évoquées :
 - Le gain de jeu plus rapide, avec plus d'agressivité (dans le bon sens du terme) par rapport au championnat féminin ;
 - Le fait que les U16F ne peuvent jouer ni en senior, ni en U15F. Si les clubs n'ont pas d'équipe U18F elles ne peuvent donc pas jouer. En outre par le biais d'ententes, des équipes U16F pourraient ainsi être constituées et jouer.Le comité de direction émet un avis favorable pour transmettre la demande à la fédération afin d'ouvrir cette possibilité d'accueillir des équipes U16F en U15G.
- 2.5. Le secrétaire général rappelle la conférence/débat sur les commotions dans le football organisée au district le 25 mars 2019, animée par le Docteur David Brauge, neurochirurgien. Il invite les membres de Comité de Direction à être présent et à relayer l'information dans les clubs.
- 2.6. Le secrétaire général informe du contrôle de l'agrément Service Civique effectué par Mme Yannick Allenou le 12 mars 2019. Etaient présent à cet entretien Lydie Daussac qui suit les services civiques, Loïc Févre et Philippe Maury. Au cours de cet entretien de plus de 3 heures, ont pu être abordées les difficultés rencontrées et les améliorations à apporter. Ce contrôle sera complété par une visite dans les clubs de la part de Mme Yannick Allenou avec rencontre des tuteurs et des volontaires.
- 2.7. Un point est fait sur l'avancée de l'installation de la fibre et des travaux annexes. Sur Saint Jean, les travaux devraient être finis fin mars, par contre ils sont retardés sur Saint Gaudens du fait de problèmes techniques. Maurice Dessens fait part du coût (4 000 € sur Saint Jean et 1 700 € sur saint Gaudens) des travaux complémentaires à engager pour remise en état et aux normes des installations électriques des locaux informatiques. Le Comité Directeur valide cette dépense.
- 2.8. Présentation de la nouvelle plaquette de présentation du district élaborée avec le concours de François Barreau et du stagiaire El Hadj. Plusieurs entreprises ont été contactées par la commission Partenariat dont on attend les résultats.
Le Comité de Direction valide la proposition du bureau d'attribuer à El Hadj une gratification de fin de stage de 250 €.
- 2.9. Isabelle Sansus et Richard Giuseppin présentent l'avancée de l'opération "Tous avec les Bleues" commencée le 20 octobre 2018 à Cintegabelle et qui se terminera les 11 et 12 mai 2019 à Lespinasse. Cette opération a pour but de faire découvrir et développer le football féminin tout en promouvant la coupe du monde féminine qui aura lieu du 7 juin au 7 juillet 2019. La manifestation du 11 et 12 mai 2019 sera festive avec en plus des matchs, des animations, des quiz, un défilé et une photo générale. Le samedi 11 mai 2019 seront concernées les catégories U9F, U11F et U13F et le dimanche 12 mai 2019 les U15F, U18F et seniors F. Ils font état des besoins en supports, matériels et récompenses.
- 2.10. Pour les quatre matchs de la phase de groupe de la coupe du monde féminine le district a pris 200 places (50 par match) qui seront proposées aux clubs du district à raison de :
 - 10 places pour les clubs possédant une ou plusieurs équipes qui participent à un challenge féminin (U9F-U11F-U13F ou seniors loisirs) ou un championnat féminin (U15F-U18F ou seniors)
 - 5 places pour les clubs disposant de filles jouant en mixité (10 licenciées minimum dans le club)
 - 2 places pour les autres clubs

L'attribution des places, après vérification avec les places attribuées par la ligue, se fera semaine 21. Un tirage au sort pourra être effectué si la demande sur une date est trop importante.

Le Comité de Direction vote à l'unanimité la proposition.

- 2.11.** La ligue doit procéder au versement des aides (Conventions d'Objectifs) aux sections sportives du département. Sur proposition du bureau, le Comité de Direction valide à l'unanimité le principe d'un versement par le District aux collèges possédant une section sportive football d'une aide complémentaire de 100 € par classe sous réserve de la ratification d'une convention.
Concernant ce sujet, Maurice Dessens informe le Comité d'une nécessaire régularisation comptable à porter au bilan 2019-2020 (inscription en produit exceptionnel de la somme provisionnée et non versée la saison passée du fait de l'absence de convention).
- 2.12.** Compte-tenu de l'épuisement des bons de formation dans notre ligue, un courrier recensant nos besoins va être adressé à la fédération pour une éventuelle récupération auprès des ligues qui n'auraient pas utilisé leur quota.
- 2.13.** Avant fin mars, il est demandé aux districts le renouvellement de la licence "Fortinet", système de protection du réseau informatique, pour un cout pour la Haute-Garonne de 3 514,56 €. Le Comité de Direction valide cette dépense tout en regrettant d'être prévenu tardivement, ce qui n'a pas permis de budgéter la somme.
- 2.14.** Pour la saison 2019/2020, le district va recevoir une nouvelle dotation Nike de 7 500 €. La précédente dotation a permis de remplacer les tenues pour les sélections du district (maillots et survêtements)
Le Comité de Direction valide la proposition d'habiller nos deux techniciens qui ne sont pas dotés par la FFF, et de compléter les tenues et ballons des sélections.
- 2.15.** Maurice Dessens fait un point sur les informations provenant de la ligue d'Occitanie et du dernier Conseil de ligue :
- ☞ Appel à bénévoles pour les manifestations à Castelmaurou en mai 2019 (4/5 mai : Festival U13 Pitch, 19 mai : Mondialito féminin, 25 mai : rassemblement des écoles de foot féminines.
 - ☞ Les réunions de rencontre avec les clubs ont réuni : 40 personnes représentant 20 clubs à Saint Gaudens et 70 personnes représentant 45 clubs à Saint Jean
 - ☞ L'assemblée générale de la ligue aura lieu le 29 juin 2019 à Millau.
 - ☞ Pour les délégués représentant les clubs de district aux assemblées générales, la ligue laisse le choix aux districts de leur représentation. (Ordre d'arrivée ou binôme)
A la majorité, le Comité de Direction choisit l'option binôme (19 pour, 2 contre, 3 abstentions)
A la majorité le Comité de Direction décide que lesdits délégués sont élus pour une durée de 4 ans (22 pour, 2 abstentions) alignée sur le mandat du Comité de Direction.
 - ☞ La ligue s'est choisi un slogan : "le football avec l'accent du sud"
 - ☞ Evolution du CRT : une filiale commerciale (~~en~~ SAS) devrait être créée avec l'apport par l'association CRT de sa branche complète d'activité puis cession de 100% des titres à la LFO qui reprendrait ainsi à son compte l'actif et le passif du CRT.
 - ☞ Des travaux importants sont à prévoir au niveau du pôle espoir (vestiaires et synthétique)
 - ☞ 30 tablettes sont disponibles pour les clubs de ligue au prix de 80 €.
 - ☞ Une aide exceptionnelle de 2 000 € est allouée à la section sportive du lycée Déodat de Séverac, championne de France excellence UNSS et qualifiée pour les championnats du monde.
 - ☞ Des réunions de travail sont actuellement organisées sur les compétitions "jeunes" avec un projet de création d'un championnat U20 élite.

- ☞ Pour la coupe du monde féminine, la ligue invitera une équipe U13 F et une équipe U13 G de la Haute-Garonne pour le match Australie/Brésil.

3. Point financier et clubs en difficulté.

Geneviève Réavaille présente la situation des clubs en difficultés financières et la procédure mise en place en vue du recouvrement (2 relances, une mise en demeure, un contact téléphonique et un entretien) Plusieurs clubs ont régularisé leur situation ou des échéanciers ont été consentis avec un suivi spécifique. Trois clubs n'ont pas répondu ou ne peuvent pas régulariser et il est demandé au Comité de Direction de se prononcer sur leur radiation en application de l'article 10.1 alinéa 2 des statuts du district à savoir :

- ☞ AJ Footballeurs de Mayotte Radiation votée à l'unanimité
- ☞ FC Mahorais de Toulouse Radiation votée à l'unanimité
- ☞ Pucho United Radiation votée à la majorité (23 pour, 1 abstention)

Ces clubs disposent d'un recours contre cette décision en saisissant, dans le délai de 7 jours à dater de sa notification, la Commission Régionale d'Appel.

4. Journée des débutants – Planito/Planète foot 31.

Planito et planète foot initialement prévu les 18 et 19 mai sont déplacés au 25 et 26 mai 2019, le district de la Haute-Garonne ayant été retenu comme site pilote national par la FFF.

Les clubs ont l'obligation de faire participer à ces journées 50% (arrondi à l'entier supérieur) de leurs équipes engagées dans le foot d'animation du district.

Aucun autre tournoi U6/U7 et U8/U9 ne sera autorisé sur ces deux jours.

Sur proposition du bureau, le Comité de Direction valide les amendes suivantes :

- 100 € pour tout club organisateur de tournoi U6/U7 ou U8/U9 ce même weekend.
- 80€ pour toute équipe participant à un tournoi dont le club ne respecte pas le quota de participation des équipes.
- 30€ par catégorie/par club dont le quota de participation demandé n'est pas respecté
- 50€ par équipe inscrite ne s'étant pas présentée à la manifestation.

Pour équiper les terrains, 70 buts à 107 € l'unité vont être achetés. Ils seront complétés si besoin avec les anciens buts gonflables.

Un village partenaire et des actions diverses dans le cadre du PEF seront associés aux rencontres.

Une convention a été signée avec Airbus pour le prêt du parking face au stade.

Une rencontre avec Frédérique Ingels, responsable de l'opération à la LFA, est programmée pour mise au point la journée.

5. Valorisation du bénévolat.

5.1. Validation des récompensés MDS

Sur présentation d'André Naylies, le Comité de Direction valide à l'unanimité la proposition de la commission des récompenses à savoir :

- ☞ Jeanne TOUZET (Etoile du Cagire)
- ☞ Patrick BALEICH (AS Hersoise)
- ☞ Guy BAROUSSE (Aurignac)
- ☞ Paul CONSTANS (Fonbeuzard)
- ☞ Philippe FURTON (Isle en Dodon)
- ☞ Patrick GAUGIRAND (Merville)
- ☞ Dimitri BRAVO (Toulouse Futsal Club)
- ☞ René LACOSTE (Castelmaurou Verfeil)
- ☞ Eric FIGAROL (Boulogne Peguilhan)

Les récipiendaires seront récompensés lors de la soirée départementale le 5 avril 2019 à Fonbeuzard et seront invités à Paris le 27 avril pour assister au stade de France à la finale de la coupe Gambardella et à la finale de la Coupe de France.

5.2. Un week-end à Clairefontaine

Afin de valoriser le bénévolat et plus particulièrement les jeunes, la FFF propose d'inviter des jeunes dirigeants licenciés depuis au moins 5 ans à passer un week-end à Clairefontaine. Ce moment sera marqué par une visite des lieux et une rencontre avec une ou plusieurs personnalités emblématiques. Le district de la Haute-Garonne devra désigner pour novembre 2019 6 dirigeants pour cette opération.

6. Situation des clubs en D1 et D2 seniors au regard de leurs obligations.

La présidente de la commission technique, Béatrice Maury, fait le point des clubs de D1 et D2 au regard de l'obligation d'avoir un éducateur diplômé CFF3.

Actuellement 10 clubs ne remplissent pas cette obligation mais les éducateurs déclarés sont tous inscrits aux certifications de cette fin de saison.

Il est décidé que le Comité de Direction du mois de juillet, qui validera les montées et les descentes, appliquera les sanctions prévues aux règlements généraux si les conditions ne sont pas remplies.

Pour le club de Bossost, l'éducateur est titulaire d'un diplôme espagnol pour lequel il a été demandé à la fédération sa reconnaissance. En absence de réponse, il est décidé à l'unanimité de valider ce diplôme au regard de l'obligation prévue par nos règlements généraux.

7. Intervention de la caisse de solidarité.

Suite à une rupture des ligaments croisés survenu lors d'un match préparatoire en septembre dernier, M Silvert Alexis, joueur, éducateur, dirigeant du club de Villeneuve de Rivière se retrouve dans une situation financière difficile

Sur proposition du bureau, le Comité de Direction valide à l'unanimité l'allocation d'une aide de 750 €.

8. Validation des ententes.

Suite à l'arrêt du championnat féminin U13 F à 5 faute d'équipes, pour pouvoir jouer en foot à 8, le Comité de Direction valide à l'unanimité les 2 ententes ci-dessous.

9. Validation membres des commissions.

CATEGORIE	CLUB PILOTE	CLUB 2	Club 3	Nom de l'entente
U13F	Toulouse Lardenne 524108	Castelnau d'Estretfonds 520607		Lardenne/Castelnau
U13F	Labège 590591	FC Toulouse Métropole 581893	Baziège OC 505933	Labège/Toulouse Métropole/Baziège

A l'unanimité, les personnes ci-dessous sont validées comme membre des commissions du district :

- Délégués
 - REYCOUDIER Jean-Marc
- Technique
 - GARSON Cyril
 - GIAVERI William

10. Questions diverses.

10.1. Le 11 avril 2019, le Président Maurice DESSENS a souhaité réunir les commissions de discipline seniors et jeunes pour leur faire part des observations des clubs quant à la tenue des auditions, au devoir de réserve des membres et à la cohérence des décisions ; autant de points à améliorer pour que leurs décisions soient inattaquables.

Dans cet esprit, il a été proposé la mise en place d'une formation sur la manière de tenir une réunion, de conduire un entretien et d'équilibrer les décisions. Cette proposition a été bien accueillie par la majorité des participants.

- 10.2. Pour permettre aux salariés de faire leur travail dans un contexte sécurisé et calme, l'accès à la zone administrative sera réglementé. Un espace de convivialité équipé d'une machine à café et d'un réfrigérateur sera mis à disposition dans la salle de l'OCCC.
- 10.3. Manuel Manas déplore que le challenge en U19 D2 n'ait pu être mis en place comme prévu.
- 10.4. Sylvie Dumazeau présente le projet du club des Pradettes qui envisage un séjour au Sénégal et demande s'il est possible sur la journée nationale des débutants des 25 et 26 mai d'avoir un stand pour collecter des vêtements qui seront remis à des associations locales à cette occasion. Plusieurs clubs ayant ce même type d'action caritative, dans un souci d'équité, il est proposé de mettre en place un espace caritatif tenu par les clubs intéressés qui se partageront les vêtements ou objets collectés sous le contrôle d'un membre du Comité de Direction du District.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président remercie l'ensemble des participants, clôture le Comité de Direction à 23H30 et invite les membres à partager un repas.

Le Secrétaire Général
Philippe MAURY

Le Président
Maurice DESSENS